



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 14 janvier 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 14 janvier 2019 à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Le conseiller Normand Vincent est absent.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

2019-01-001

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 14 janvier 2019.

Il est proposé par le conseiller François Perreault,  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 tel que rédigé, soit :

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 3. GREFFE

- 3.1 Dépôt de la correspondance
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018
- 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2018

#### 4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Ratification du mouvement de personnel – Décembre 2018
- 4.2 Attribution de poste - Manoeuvre
- 4.3 Ratification d'embauche – Préposé de glace – Centre sportif Soulanges
- 4.4 Nomination – Directeur-adjoint du Service de sécurité incendie
- 4.5 Autorisation – Signature de la convention collective – Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Municipalité de Saint-Polycarpe (CSN)

#### 5. FINANCES

- 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – décembre 2018
- 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – décembre 2018
- 5.3 Résolution relative au *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec*
- 5.4 Autorisation de paiement – Quote-part 2019 – MRC de Vaudreuil-Soulanges
- 5.5 Autorisation – Dépenses incompressibles pour l'année 2019
- 5.6 Autorisation – Rémunération des pompiers pour l'année 2019



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

### 6. SERVICES INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

- 6.1 Demande d'aide financière – Plan de sécurité civile – Volet 2
- 6.2 Approbation – Plan de mise en œuvre – Schéma de couverture de risques 2015

### 7. SERVICES URBAINS

- 7.1 Approbation de l'ordre de changement numéro 18 – Wood Solutions en environnement et infrastructure – Traitement de l'eau potable et des eaux usées

### 8. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Approbation – Plan d'action – MADA
- 8.2 Demande de subvention – Emploi d'été Canada 2019

### 9. RÈGLEMENTS

- 9.1 Avis de motion – Règlement 166-2019 sur le traitement des élus municipaux

### 10. PAROLES AUX CONSEILLERS

### 11. PAROLE AU MAIRE

### 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

### DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
19 décembre 2018	Fédération québécoise des municipalités	Accusé réception – Paramètres financiers – Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)	Sylvain Lepage, directeur général
14 décembre 2018	Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Gouvernement du Québec	Octroi d'une aide financière de 18 999,71 \$ - Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles	MarieChantal Chassé, Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
11 décembre 2018	Tribunal administratif du travail	Accusé de réception - Maintien des services essentiels en cas de grève- Renouvellement de l'assujettissement	Claude Métivier, Directeur général



N° de résolution  
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

27 novembre 2018	Société d'histoire et de généalogie Nouvelle- Longueuil	Accusé de réception - Nouveau conseil d'administration	Pierrette Montpetit, Vice- présidente
---------------------	--	---	---

2019-01-002

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 10 DÉCEMBRE 2018**

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
**ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-01-003

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10  
DÉCEMBRE 2018**

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2018 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
**ET RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-01-004

**RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – DÉCEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois de décembre 2018;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
**ET RÉSOLU**

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-01-005

**ATTRIBUTION DE POSTE – MANŒUVRE**

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectué pour le poste de manœuvre au sein des Services urbains;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'attribuer le poste à l'employé 32-0018, déjà employé au sein de la Municipalité à titre de préposé de glace;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,  
**ET RÉSOLU**

D'ATTRIBUER le poste de manœuvre au sein des Services urbains à l'employé 32-0018, et ce, à compter du 21 janvier 2019;



N° de résolution  
ou annotation

2019-01-006



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE FIXER le salaire de cet employé à la classe 3, échelon 2, de la convention collective applicable aux employés de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **RATIFICATION D'EMBAUCHE – PRÉPOSÉ DE GLACE – CENTRE SPORTIF SOULANGES**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'attribuer le poste occasionnel de préposé de glace à monsieur Gilles Luci;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,  
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de monsieur Gilles Luci au poste occasionnel de préposé de glace.

DE FIXER le salaire de monsieur Gilles Luci à la classe 3, échelon 2, de la convention collective applicable aux employés de la Municipalité de Saint-Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-01-007

### **NOMINATION – DIRECTEUR-ADJOINT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Alain Gauthier a remis sa démission du poste de directeur-adjoint pour le service de sécurité incendie de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE le poste est vacant et doit être comblé;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
ET RÉSOLU

DE RECOMMANDER au conseil municipal de nommer l'employé # 22-20 à titre de directeur-adjoint pour le service de sécurité incendie à compter du 14 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-01-008

### **AUTORISATION – SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE – SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE (CSN)**

CONSIDÉRANT l'entente de principe intervenue entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Municipalité de Saint-Polycarpe (CSN);

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
ET RÉSOLU

D'ENTÉRINER le projet de l'entente intervenue entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Municipalité de Saint-Polycarpe (CSN) relativement au renouvellement de la convention collectives pour les années 2019 à 2026 inclusivement;

QUE cette convention entre en vigueur à la date de la signature, sauf certaines dispositions relatives aux salaires et au régime de retraite qui sont rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette convention se terminera le 31 décembre 2026;

D'AUTORISER le maire, Jean-Yves Poirier, le directeur-général et secrétaire trésorier, Éric Lachapelle, ainsi que la directrice générale adjointe et



N° de résolution  
ou annotation

2019-01-009



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

secrétaire-trésorière adjointe, Anne-Marie Duval, à signer la convention collective annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### **APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - DÉCEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2019-01 et la liste des transferts budgétaires du mois de décembre 2018 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,  
**ET RÉSOLU**

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2019-01 et la liste des transferts budgétaires du mois de décembre 2018;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2019-01 totalisant un montant de 1 020 604,18 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	807 815,24 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	18 559,84 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	104 048,59 \$
Salaires nets	90 180,51 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 020 604,18 \$</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2019-01-010

### **APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – DÉCEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 286,26 \$ pour le mois de décembre 2018 déposé lors de la présente séance;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
**ET RÉSOLU**

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de décembre 2018 du directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement de 286,26 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2019-01-11

### **RÉSOLUTION RELATIVE AU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
**ET RÉSOLU QUE LA MUNICIPALITÉ**

**S'ENGAGE** à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

S'ENGAGE à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

APPROUVE le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

S'ENGAGE à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

S'ENGAGE à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

ATTESTE par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-01-012

### **AUTORISATION DE PAIEMENT – QUOTE-PART 2019 – MRC VAUDREUIL-SOULANGES**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC de Vaudreuil Soulanges a déposé les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER QUE le directeur général et secrétaire-trésorier verse, selon les modalités prévues, la somme de 435 642 \$, représentant la quote-part de la Municipalité de Saint-Polycarpe pour l'année 2019 à la MRC de Vaudreuil Soulanges à même le fonds général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-01-013

### **AUTORISATION – DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2019**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au paiement des dépenses incompressibles de l'année 2019;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER QUE le directeur général et secrétaire-trésorier procède aux paiements des dépenses incompressibles telles que les services publics, les salaires, les contributions de l'employeur, les contrats et les ententes à versements prédéterminés, les échéanciers d'emprunt et les autres dépenses de même nature pour l'année 2019, selon les disponibilités budgétaires provenant du fonds général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

### AUTORISATION – RÉMUNÉRATION DES POMPIERS POUR L'ANNÉE 2019

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle convention collective des employés municipaux prévoit que les taux horaires seront majoré de l'IPC du mois d'octobre 2018 avec un minimum d'un point cinq pour cent (1.50 %) et un maximum de deux point cinq pourcent (2.50 %) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de Saint-Polycarpe que tout son personnel bénéficie de ce même avantage;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
ET RÉSOLU

DE MAJORER de un point quatre-vingt pour cent (1.80 %) la rémunération des pompiers pour l'année 2019 selon la grille salariale suivante, à savoir :

	INTERVENTION	PRATIQUE	FORMATION	ENTRETIEN/ AUTRES
Technicienne prévention incendie	22,84 \$	-	-	-
Pompier 1	20,77 \$	20,77 \$	14,54 \$	20,77 \$
Pompier éligible	20,77 \$	20,77 \$	14,54 \$	20,77 \$
Lieutenant	21,81 \$	21,81 \$	14,54 \$	21,81 \$
Capitaine	22,84 \$	22,84 \$	14,54 \$	22,84 \$
Chef aux opérations	23,88 \$	23,88 \$	14,54 \$	23,88 \$
Directeur-adjoint	24,92 \$	24,92 \$	14,54 \$	24,92 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-01-015

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE – VOLET 2

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
ET RÉSOLU

QUE la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000,00 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000,00 \$;

QUE la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de Les Coteaux, Saint-Clet, Rivière-Beaudette, Sainte-Marthe et Sainte-Justine-de-Newton pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000, 00 \$ prévue au programme dans ce cas;



N° de résolution  
ou annotation

2019-01-016



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

QUE la municipalité autorise Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### APPROBATION – PLAN DE MISE EN ŒUVRE – SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prescrit l'obligation, pour toute autorité locale chargée de l'application des mesures prévues au schéma de couverture de risque en matière de sécurité incendie de transmettre, au ministre de la Sécurité publique, dans les trois mois de la fin de son année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et ses projets pour la nouvelle année;

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté Vaudreuil-Soulanges est entré en vigueur le 26 mai 2010 et que le rapport annuels 2015 a été préparés par Michel Bélanger, directeur;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie des rapports annuels 2015 et ont pris connaissance de leurs contenus;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER les rapports annuels 2015 du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie;

D'AUTORISER la transmission des rapports annuels 2015 à la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges afin qu'elle le transmette au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-01-017

### APPROBATION – ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 18 – WOOD SOLUTIONS EN ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURE – TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT qu'il y a eu des événements survenus en octobre 2018, soit des problèmes au niveau des pompes de distribution dû à la baisse de courant;

CONSIDÉRANT que l'exécution de ces interventions ont été approuvées par le directeur général et secrétaire-trésorier;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 18 de Wood Environnement & Infrastructure Solutions pour un montant total de 1 228,98 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 18 ainsi qu'à payer l'entreprise Wood Environnement & Infrastructure Solutions un montant de 1 228,98 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires 02-412-00-411, 02-414-00-411 et 02-415-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.





2019-01-018

N° de résolution  
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

**APPROBATION – PLAN D’ACTION – MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe a initié une démarche MADA en septembre 2016 par la résolution 2016-09-306;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette démarche, un comité de pilotage a été constitué;

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce comité se sont rencontrés à maintes reprises;

CONSIDÉRANT QUE l’un des objectifs de ces rencontres étaient de proposer un plan d’action pour la Municipalité de Saint-Polycarpe qui prenait en considérations le profil démographique et socioéconomique des aînés de la municipalité, du recensement des services et des suggestions des aînés de la municipalité recueillis dans le cadre des consultations menées ;

CONSIDÉRANT QUE ce plan d’action est maintenant prêt à être approuvé;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
ET RÉSOLU

D’APPROUVER le plan d’action tel que proposé par le comité de la MADA;  
ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2019-01-019

**DEMANDE DE SUBVENTION – EMPLOI D’ÉTÉ CANADA 2019**

CONSIDÉRANT le délai pour le dépôt d’une demande d’entente pour les emplois d’été Canada 2019;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
ET RÉSOLU

D’AUTORISER le directeur du Service des Sports, loisirs, culture et vie communautaire, Martin Desrosiers, à présenter et signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente à Emploi et Développement Social Canada pour une subvention d’emploi d’été 2019.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2019-01-020

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 166-2019 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Conformément à l’article 445 du Code Municipal du Québec et de l’article 8 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le projet de règlement 166-2019 sur le traitement des élus municipaux est présenté et un avis de motion est donné par le conseiller Pierre Régimbald à l’effet qu’à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

**PAROLE AUX CONSEILLERS**

- Aucun conseiller ne souhaite prendre la parole

**PAROLE AU MAIRE**

- **MOTION DE FÉLICITATIONS – ALAIN GAUTHIER**

Une motion de félicitations est donnée par le conseil municipal à Alain Gauthier pour ses 43 années de services à titre de pompier et pour ses services comme directeur-adjoint pour le service de sécurité incendie.



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- MADA
- Le processus de mise en ventre du Centre sportif Soulanges (Appel d'intérêts et régie)

### PÉRIODE DE QUESTIONS

- Erreur dans le Lien de décembre
- Dates du conseil de la Municipalité (fériés)
- Antenne Vidéotron au garage municipal
- Le montant de la masse salariale
- Trou sur la route 340 (MTQ)
- Intentions avec le terrain Brunet
- Étapes de la vente de l'aréna
- Comparables avec d'autres arénas
- Pavage rue Legault
- Ouverture de l'aréna saison 2019-2020
- Coût économique de la vente de l'aréna
- Baisse de taxe en cas de fermeture de l'aréna
- Compte rendu de la réunion des maires du 15 août 2018
- Possibilité d'une OSBL pour l'aréna
- Possibilité d'une régie avec autres municipalité pour l'aréna

### LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 37 l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 14 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier

Le maire

  
Eric Lachapelle

  
Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que  
la signature du présent procès-  
verbal équivaut à la signature par  
moi de toutes les résolutions qu'il  
contient au sens de l'article 142(2)  
du *Code municipal*